

GUIDE DES
ACTIONS EDUCATIVES
PROPOSEES DANS LES COLLEGES



SOMMAIRE

Calendrier des actions éducatives.....	p.03
Culture, patrimoine, mémoire.....	p.04
Archéologie / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Archives départementale / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
MAC VAL – musée d’art contemporain du Val-de-Marne / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Collège au cinéma / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Parcours sciences / 4 ^e 3	
La Briqueterie, centre de développement chorégraphique / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
La Mallapixels : explorer le numérique par l’artistique / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Citoyenneté.....	p.16
Relations filles-garçons : Cet autre que moi / En visage / 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Relations filles-garçons : prêt d’expositions / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Sécurité routière : ensemble, sécurisons nos collégiens / 6 ^e 4 ^e	
Citoyenneté et expression démocratique / 4 ^e 3 ^e	
Travail de mémoire : visite de lieux de mémoire / 3 ^e	
Sport.....	p.22
Les Jeux du Val-de-Marne / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Villages vacances / 5 ^e ULIS, SEGPA, NSA et CLA	
Environnement.....	p.25
Croisières et activités pédagogiques autour de l’eau / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Parcours « Eau et assainissement » - les métiers de l’eau / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Sensibiliser aux enjeux du changement climatique / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Réalisation d’espaces de biodiversité dans les collèges / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Education à la santé.....	p.31
Education critique à la consommation alimentaire / 5 ^e 4 ^e	
Action autour de l’alimentation / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Semaine du fruit / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Prise en charge d’adolescents en surpoids / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3 ^e	
Santé bucco-dentaire : Mordre la vie à pleines dents ! / 6 ^e 5 ^e	
Vie affective et sexuelle : actions des CPEF / 4 ^e 3 ^e	
Prévention des conduites à risques : Bus prévention santé / 6 ^e 5 ^e 4 ^e 3	
Malette de sensibilisation au risque auditif / 5 ^e	
Autres dispositifs départementaux.....	p.40

ACTIONS	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEBVIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
THEMATIQUE : CULTURE, PATRIMOINE, MEMOIRE										
Archéologie						Toute l'année				
Archives départementales						Toute l'année				
MAC VAL						Toute l'année				
Collège au cinéma			Selection des collèges			Déroulement de l'action			Dossier candidature / selection	
Parcours sciences			Dossier candidature		Selection collèges	Déroulement de l'action				
Briqueterie						Toute l'année				
THEMATIQUE : CITOYENNETE										
Relations Filles / Garçons : "Cet autre que moi"						Toute l'année				
Relations filles / Garçons : prêts d'expositions						Toute l'année				
Sécurité routière : ensemble, sécurisons les collégiens			Inscriptions			Toute l'année				
Citoyenneté et expression démocratique										
Visite de lieux de mémoire			Inscriptions			Réunion d'information				
THEMATIQUE : SPORT										
Jeux du Val-de-Marne										Jeux
Villages Vacances - séjours ski			Selection des collèges			Réalisation des séjours			Dossier de candidature	
THEMATIQUE : ENVIRONNEMENT										
Croisière pédagogique, activités éducatives autour de l'eau			Envoi du guide automne / inscriptions			Déroulement de l'action				Déroulement de l'action
Parcours eau et assainissement - Les métiers de l'eau			Envoi du guide automne / inscriptions			Déroulement de l'action				Déroulement de l'action
Sensibilisation aux enjeux du changement climatique						Toute l'année				
Réalisation d'espaces de biodiversité dans les collèges						Toute l'année				
THEMATIQUE : EDUCATION A LA SANTE										
Semaine du fruit										Réalisation de l'action
Education critique à la consommation alimentaire			Envoi d'un courrier inscriptions			Toute l'année				
Prise en charge d'adolescents en surpoids						Toute l'année				
Santé bucco-dentaire : "Mordre la vie à pleines dents !"			Envoi d'un courrier			Toute l'année				
Programmes audiovisuels de promotion de la santé et de la citoyenneté : Cet Autre que Moi et Envisage			Envoi d'un courrier			Toute l'année				
Vie affective et sexuelle : action des centres de planification et d'éducation familiale			Envoi d'un courrier			Toute l'année				
Prévention comportements à risques : bus prévention santé			Envoi d'un courrier			Toute l'année				
Mallette de sensibilisation au risque auditif						Toute l'année				

1

CULTURE, PATRIMOINE, MEMOIRE

ARCHEOLOGIE

CLASSES CIBLÉES : 6^e 5^e 4^e 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

Le service Archéologie du Val-de-Marne a pour mission de préserver, conserver, étudier et transmettre le patrimoine archéologique du département. Tout au long de l'année, il propose au sein du service ou sur son espace d'aventures archéologiques des ateliers visant à la découverte de l'archéologie et des savoir-faire anciens qui questionnent la démarche scientifique, artistique et technique. Ces ateliers mobilisent l'esprit critique, la coopération et la créativité. Le service Archéologie met également à disposition différentes ressources pédagogiques.

Ateliers scientifiques et techniques : les ateliers passerelles

Les ateliers passerelles ont pour objectif d'introduire des passerelles de découvertes actives entre archéologie et programme scolaire. Ils s'appuient sur les vestiges archéologiques mis au jour dans le Val-de-Marne et prennent la forme d'ateliers scientifiques, techniques et artistiques qui valorisent ce patrimoine. De la Préhistoire au moyen Âge, ils sont à définir en fonction des objectifs de l'enseignant et du temps disponible à sa réalisation.

- L'intervention peut prendre la forme d'une ou plusieurs séances, d'une à deux heures.
- Elle se déroule sur l'Espace d'aventures archéologiques ou au service Archéologie.
- Elle correspond à des ateliers participatifs encadrés par deux médiatrices pour une classe. Ces ateliers favorisent le questionnement, l'expérimentation, la manipulation et la réalisation.

Exemple : Découverte de la Préhistoire et initiation à la fouille archéologique sur un site fictif de campement préhistorique

Visites de sensibilisation aux métiers de l'archéologie

Le service Archéologie basé à Villejuif organise l'accueil de classes pour permettre aux élèves de découvrir les métiers liés à l'archéologie et au patrimoine.

- Découverte de deux heures du service Archéologie en suivant le parcours des vestiges « de la fouille au laboratoire », complétée par un atelier de découverte d'une spécialité anthropologie, céramologie, archéozoologie, restauration / conservation, recherche documentaire, etc.
- Sensibilisation à l'archéologie préventive (visite de site selon l'actualité) et découverte du patrimoine archéologique local.

Mise à disposition de mallettes pédagogiques

Le service Archéologie a mis au point des mallettes pédagogiques, chronologiques ou thématiques, contenant des fac-similés d'objets archéologiques (objets fabriqués avec le matériau de l'objet original) pour les mettre à disposition des enseignants.

Ces mallettes sont un moyen d'offrir au jeune public une meilleure visibilité du patrimoine mis au jour dans le Val-de-Marne, d'éclairer le propos pédagogique de l'enseignant et de rendre possible, avec des élèves, la manipulation et l'observation de reproductions d'un patrimoine souvent inaccessible.

- Mallettes actuellement disponibles : sur la Préhistoire (Paléolithique, Néolithique), Instruments sonores préhistoriques – L'âge du Fer - l'Antiquité, les jeux antiques – la monnaie et une mallette de moulages de crânes d'hominidés évoquant l'évolution humaine.

- Contenus : fac-similés pouvant être manipulés ouvrages prêtés par le centre de documentation sur demande.

Les mallettes sont prêtées gratuitement pour 15 jours et sont à retirer au service Archéologique à Villejuif. Elles peuvent être associées aux « ateliers passerelles ».

Ressources documentaires

Il regroupe plus de 18 000 documents sur des thématiques variées : Archéologie et Histoire de la Préhistoire à nos jours/- Archéologie et Histoire dans le Val-de-Marne et l'Île-de-France/Méthodes de l'archéologie et sciences connexes (histoire de l'art, géologie, anthropologie, paléontologie etc.) Des services documentaires sont proposés sur demande: veille archéologique, recherches bibliographiques, reproduction partielle de documents ou prêts d'ouvrages à destination des enseignants. Le documentaliste anime avec les médiatrices du service des ateliers de recherche documentaire.

Catalogue de la bibliothèque : <https://bibliotheque-archeo.valdemarne.fr>

Modalités d'inscription

Sur rendez-vous avec une médiatrice du patrimoine.

Courriel : archeologie@valdemarne.fr

Contacts et renseignements

Direction de la Culture du Département du Val-de-Marne - Service Archéologie

Sophie Duvauchelle, responsable de la médiation Espace d'aventures archéologiques

Sophie.duvauchelle@valdemarne.fr ou tel : 01 47 26 10 67 – 01 47 26 10 00

Rémi Ancel, documentaliste

remi.ancel@valdemarne.fr ou archeo.bibliotheque@valdemarne.fr ou tel : 01 47 26 12 36

Plus d'informations ici : www.valdemarne.fr/archeologie

Et ici : <https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/culture/loisirs/espace-daventures-archeologiques>

ARCHIVES DEPARTEMENTALES

CLASSES CIBLÉES : 6^e 5^e 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

Lieu de conservation et de communication des documents touchant au patrimoine, à l'histoire et à la mémoire des Val-de-Marnais, les Archives départementales disposent de ressources variées (du parchemin aux fonds iconographiques et audiovisuels) qui favorisent l'étude de l'espace local. Elles initient des projets mettant en œuvre des pratiques et des situations d'enseignement et d'évaluation nouvelles qui valorisent pour les élèves le travail en autonomie ou en groupe, le renforcement des acquis, les compétences de la recherche et de l'oral. Elles proposent aussi des ressources utilisables au sein des établissements.

Ateliers sur projets

Les collections des Archives permettent de construire et de compléter un projet ou une séquence pédagogique (en histoire-géographie, éducation civique et morale, histoire des arts, sciences et techniques) comme dans l'éducation des élèves à la citoyenneté.

Les ateliers durent une heure trente à deux heures et se déroulent en classe entière. Les élèves, encadrés par un intervenant des Archives, travaillent en autonomie ou en groupe à partir de projections et d'un livret pédagogique complet qui leur est donné. Ils peuvent être mis en situation de création ou participer à des jeux de rôle.

Exemples d'ateliers :

- L'espace proche : le regard du collégien sur sa ville.
- La presse sous la Révolution française.
- Histoire d'architecture : contraintes et solutions techniques.
- L'égalité républicaine à travers la condition féminine.
- *La Marseillaise* : du chant à l'hymne national.

Accompagnement aux concours nationaux

Les Archives départementales du Val-de-Marne, en partenariat avec le Musée de la Résistance nationale (MRN), accompagnent élèves et enseignants dans la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Ainsi, en 2021-2022, sont à l'étude, dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation - CNRD :

- « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du III^e Reich (1944-1945).

Associant une visite commentée de l'exposition permanente du MRN consacrée aux deux dernières années du Second conflit mondial et un atelier reposant sur un corpus constitué d'archives locales et de témoignages audiovisuels, la séance permet aux participants (qu'ils s'engagent dans un projet collectif et/ou choisissent le devoir sur table) de croiser les sources, de développer leur sens de l'analyse historique et d'enrichir leurs connaissances.

Informations pratiques : Visite du Musée de la Résistance nationale et atelier en 2 heures 30 - gratuits - à partir de décembre 2021 (Cars mis à disposition des collèges du département du Val-de-Marne) Réservation au minimum un mois à l'avance

Visites d'expositions temporaires

Les Archives font découvrir leurs expositions temporaires à partir d'un parcours pédagogique adapté et d'ateliers permettant aux élèves d'approfondir leur visite.

Prêt d'expositions itinérantes

Les expositions itinérantes conçues par les Archives permettent de découvrir la richesse de l'histoire locale tout en illustrant les programmes scolaires. Composées en moyenne d'une vingtaine de panneaux, elles sont accompagnées de dossiers d'exploitation pédagogique. Liste :

- Vers la séparation des églises et de l'État : un siècle de construction de la laïcité
- Quand les colonies s'exposent à Vincennes, mythes et réalités des années 1930
- Derrière les murs : lieux et pratiques de l'enfermement en Val-de-Marne
- Face à la guerre : le Val-de-Marne, de la guerre de Cent Ans au premier conflit mondial
- Sur les traces de la Grande guerre. Cent ans de mémoires intimes et d'histoire collective en Val-de-Marne
- « Liberté, j'écris ton nom ». 1944-1945 en Val-de-Marne
- Regards d'archives. Marie-Claude Vaillant-Couturier (1912-1996)
- Vent de révolte. Contestations en Val-de-Marne de 1848 à Mai 68
- À nous les vacances : du temps compté au temps pour soi
- Entrée-Plat-Dessert. Alimentation en Val-de-Marne du XVIIIe siècle à nos jours
- Cent ans de vie de femmes
- Femmes au fil de l'eau : du quotidien aux loisirs
- Travail en Val-de-Marne (volet 1) : matériaux, techniques, productions et savoir-faire
- Travail en Val-de-Marne (volet 2) : organisation, condition, droits et conflits
- Circulez ! Transports et mobilité en Val-de-Marne du XVIIIe siècle à nos jours
- Techniques et métiers des transports en Val-de-Marne : de la conception à l'exploitation
- Pratiques culturelles en Val-de-Marne : du sport à l'art amateur
- Regards croisés : traditions de fêtes en Val-de-Marne et à Yen Bai (Vietnam)
- Les autochromes : une technique et un art
- Contes de châteaux perdus
- Val-de-Marne, terre d'écriture.

Mise à disposition de publications pédagogiques

Pour préparer, prolonger et alimenter en classe un travail avec les Archives, des dossiers sont mis à disposition des enseignants. Ils comportent des reproductions de documents textuels, iconographiques ou audiovisuels et sont complétés par des analyses et des pistes d'exploitation pédagogique. On citera :

- L'actuel Val-de-Marne à l'époque du Roi Soleil (1643-1715)
- L'actuel Val-de-Marne pendant la Révolution et l'actuel Val-de-Marne de 1795 à 1848
- La Seconde République dans le Val-de-Marne (1848-1852)
- Le travail et l'enfant au XIXe siècle
- L'image de l'Algérie au prisme de l'Exposition coloniale internationale de Vincennes en 1931
- Paroles des années noires : des Val-de-Marnais évoquent la Seconde Guerre mondiale.

Recherches documentaires et bibliographiques

Sur demande, une liste des ressources archivistiques et bibliographiques nécessaires à la mise en œuvre de projets pédagogiques spécifiques concernant l'histoire et le patrimoine du Département peut être établie.

Modalités d'inscription

Contact à prendre avec les Archives au minimum un mois avant l'intervention souhaitée. Les ateliers sont gratuits et les ressources sont mises à disposition.

Contacts

Direction des Archives départementales - Service des publics - Département du Val-de-Marne :
Courriel : archives@valdemarne.fr – Téléphone : 01 56 71 45 60

MAC VAL - MUSEE D'ART CONTEMPORAIN DU VAL-DE-MARNE

CLASSES CIBLÉES : 6^e 5^e 4^e et 3^e

PARTICIPATION FINANCIÈRE : visites gratuites, participation financière des établissements scolaires pour les projets éducatifs et artistiques en partenariat

Le MAC VAL est le seul musée exclusivement consacré à la scène artistique contemporaine en France depuis les années 1950. En résonance avec les accrochages de la collection, deux expositions temporaires sont présentées annuellement. L'équipe des publics conçoit autour de chaque exposition des visites thématiques, des ressources et des actions d'éducation artistique et culturelle innovantes, qui offrent la possibilité aux collégiens et aux enseignants d'aller plus loin dans leur connaissance de l'art contemporain.

Visites actives et visites libres

Les visites actives : menées par un conférencier, elles mettent les élèves en situation de découverte. Articulant approches analytique et sensible des œuvres, elles offrent un espace de discussion pour éduquer le regard, aiguïser le sens critique, forger un point de vue. À partir de chaque exposition, ces visites donnent des repères historiques et esthétiques pour situer et comprendre les œuvres d'art contemporain. Elles permettent une ouverture sur les autres disciplines et les enjeux sociétaux les plus actuels.

Les visites libres : parce que le musée est un lieu d'échanges et de partage où la parole est libre, nous encourageons les enseignants à mener eux-mêmes la visite. Sur réservation, les responsables de groupes peuvent faire visiter le musée sans payer de « droit de parole » et sans limite de durée ! Présentation détaillée des expositions et visites destinées aux collégiens pour 2021-2022 : <http://www.macval.fr/Scolaires-285>

Ressources pour les enseignants

Pour accompagner les enseignants dans leur découverte des expositions, leur permettre de développer des séquences pédagogiques autour d'une visite ou de venir en autonomie avec leurs classes, plusieurs ressources existent :

- **Les dossiers documentaires CQFD (Ce Qu'il Faut Découvrir) :**

Une ouverture thématique et pluridisciplinaire autour de chaque exposition, accompagnée de ressources textuelles et iconographiques.

Dossiers téléchargeables sur : <http://www.macval.fr/cqfd-dossiers-documentaires>

- **La visite GPS (Groupes et Partenaires Scolaires) :**

Chaque mercredi à 14h30 hors vacances scolaires. Elle est réservée aux enseignants pour construire ensemble leurs futures visites, découvrir les outils à leur disposition et faciliter leur venue en autonomie.

- **Le centre de documentation :**

Il accompagne la collection du musée et suit l'actualité de la création artistique : ouvrages généraux sur la création contemporaine, la photographie, l'architecture, le cinéma, le design, un grand choix de livres jeunesse, etc.

Pour consulter le portail documentaire en ligne : <http://doc.macval.fr>

Projets éducatifs et artistiques en partenariat

Les partenariats initiés avec les intervenants artistiques et les collèges permettent de croiser les disciplines (arts visuels, danse, architecture, conte, etc.) et de réaliser des projets ambitieux, joignant enjeux artistiques et objectifs pédagogiques. Ils encouragent la co-construction et impliquent l'ensemble des acteurs de leur conception à leur valorisation. Ils s'inscrivent dans différents dispositifs d'appels à projets.

« **Créations croisées** » documente une sélection de projets récents :

<http://www.macval.fr/Creations-croisees>

Modalités d'inscription

Visites actives et visites libres : réservation obligatoire auprès du secrétariat de réservation ; gratuit pour les élèves et les accompagnateurs.

Plus d'informations sur <http://www.macval.fr/Scolaires-285>

Visite GPS : réservation obligatoire auprès du secrétariat de réservation, gratuit sur présentation du billet d'entrée (tarif enseignants : 2,50 euros).

Projets en partenariat : sur rendez-vous avec la personne en charge des actions et partenariats éducatifs l'année précédant la mise en œuvre. Une participation financière de 300 à 500 euros peut être demandée au collège en regard du coût global du projet.

Contacts

Secrétariat de réservation : 01 43 91 64 23 ou reservation@macval.fr

Pauline Cortinovis, chargée des actions et partenariats éducatifs

pauline.cortinovis@macval.fr

Jérôme Pierrejean, professeur-relai de la DAAC de Créteil

jerome.pierrejean@macval.fr

Céline Latil, responsable du centre de documentation du Mac Val

celine.latil@macval.fr

COLLEGE AU CINEMA

CLASSES : 6^e 5^e 4^e et 3^e

PARTICIPATION FINANCIÈRE : l'action est prise en charge par le Conseil départemental du Val-de-Marne. Une participation de 2.50 € par place de cinéma est demandée aux familles

Ce dispositif national d'éducation à l'art cinématographique entend développer la curiosité et former les jeunes spectateurs et leur regard par la découverte de films, dans leur format d'origine et en version originale sous-titrée en français. Il est mis en œuvre dans le département par l'association Cinéma Public en partenariat avec le Centre national de la cinématographie (CNC), l'académie de Créteil, le Festival international de films de femmes, le Festival Ciné Junior, les salles de cinéma publiques et les collèges volontaires du département.

Contenu

Il s'agit de parcours cinématographiques organisés sur le temps scolaire avec des interventions de professionnels du cinéma impliquant le visionnage en salle de cinq films, généralement classés art et essai, et l'étude de ces films en classe.

Trois films sont choisis dans la liste du CNC, les deux autres dans la programmation du festival « Ciné Junior » ou du Festival international de films de femmes.

Déroulement

- Intervention de deux heures assurée en classe par un professionnel du cinéma (sur deux des trois films issus de la programmation du CNC).
- Rencontres avec des réalisateurs, comédiens ou techniciens pour les deux films issus de la programmation du Festival international de films de femmes ou de Ciné Junior.
- Un dossier pédagogique destiné aux enseignants accompagne chaque film.
- Chaque élève reçoit une fiche pédagogique réalisée par le CNC.

Les enseignants qui participent au dispositif sont formés sur trois jours répartis entre le MAC VAL, la Briqueterie, le cinéma Robespierre et l'Exploradôme. Le stage de formation s'inscrit dans le Plan académique de formation et est mis en œuvre par l'Association Cinéma Public.

Modalités d'inscription

Sur base de volontariat, les chefs d'établissement et les équipes enseignantes qui le souhaitent peuvent faire une demande de participation dès réception du dossier dans le collège en mai.

La sélection se fait ensuite sur dossier, les collèges volontaires devant inscrire un volet concernant le cinéma ou l'éducation à l'image dans leur projet d'établissement.

Contacts

Service culturel de la Direction de la Culture du Val-de-Marne :

Alice Marteau : - 01 49 56 27 03 - alice.marteau@valdemarne.fr

Yolande Legeay : - 01 49 56 27 05 - yolande.legeay@valdemarne.fr

Association Cinéma Public :

Mathilde Pinçon : - 01 42 26 03 14 - collegeaucinema@cinemapublic.org

Plus d'informations sur le site : www.cinemapublic.org

PARCOURS SCIENCES

CLASSES CIBLÉES : 4^e et 3^e

PARTICIPATION FINANCIÈRE : action financée par le département du Val-de-Marne

Désacraliser la science, découvrir ses applications concrètes et, pourquoi pas, susciter des carrières scientifiques sont les ambitions de ce programme initié par le Conseil départemental et mis en œuvre par l'Association Science Technologie Société (ASTS).

Contenu

Parrainage d'une classe de collège par un.e chercheur.se scientifique: les rencontres entre la classe et un.e scientifique sont l'occasion d'échanger avec les collégien.ne.s sur son parcours professionnel et ses recherches et de découvrir des applications concrètes de la science : visites de laboratoire, expériences grandeur nature qui permettent aux collégiens et collégiennes d'appréhender la pratique des sciences humaines (Histoire, sociologie, ethnologie etc.) et des sciences dures (mathématiques, physique, biologie etc.).

Déroulement

- L'enseignant et le chercheur élaborent ensemble les étapes du projet qu'ils mettent en place sur l'année.
- Les trois à cinq séances de l'année se déroulent tantôt au collège, tantôt au laboratoire et prennent la forme de visites de laboratoire, d'expérimentations ou d'échanges en classe.
- L'ASTS propose un accompagnement pédagogique et logistique tout au long du projet.

Disciplines explorées: exobiologie ; intelligence artificielle ; physique nucléaire ; sociologie en lien avec les addictions ; sciences du climat et de l'environnement; archéozoologie, histoire contemporaine ; biologie évolutive ; astronomie.

Modalités d'inscription

Les chefs d'établissement et les équipes enseignantes qui le souhaitent peuvent faire une demande de participation dès réception du dossier dans le collège au mois de septembre.

Critères de sélection

La sélection se fait sur dossier, l'attention étant portée sur l'existence d'un projet scientifique dans l'établissement, sa situation en zone prioritaire, sa participation antérieure.

Contacts

Direction de la Culture du Val-de-Marne - Service culturel

Sarah Lambert : 01 49 56 27 12 - sarah.lambert@valdemarne.fr

ASTS - Association Science Technologie Société

Elsa Scherer : 01 44 89 82 81 - elsa.scherer@asts.asso.fr

Plus de renseignements sur le site de l'ASTS : www.asts.asso.fr

LA BRIQUETERIE, CENTRE DE DEVELOPPEMENT CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DU VAL-DE-MARNE

CLASSES CIBLÉES : 6^e 5^e 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

La Briqueterie, ancienne usine de briques, est un lieu culturel entièrement dédié à la danse contemporaine. Le projet de la Briqueterie s'articule autour de trois axes : le soutien à la création chorégraphique, la diffusion de spectacles et la mise en place de parcours d'éducation artistique à destination de publics variés. Parce que la danse est un formidable mode d'expression pour prendre conscience de son corps et exprimer ses émotions, les actions de sensibilisation proposées par la Briqueterie offrent la possibilité d'explorer le corps en mouvement, en relation continue avec son environnement. Enseignant.e.s et collégien.ienne.s sont invités à visiter l'ancienne fabrique, rencontrer les artistes chorégraphiques en résidence et découvrir les secrets de la création contemporaine.

Visites de La Briqueterie

Les visites permettent de découvrir le passé industriel de la Briqueterie. Elles sont aussi l'occasion de se familiariser avec la danse contemporaine. Des studios de répétition au studio scène, en passant par le jardin et le parvis de la Briqueterie, les élèves peuvent découvrir les conditions de création et de diffusion des spectacles et les métiers qui y sont associés.

Participation à des ateliers

- *Ateliers de danse.* Ils sont assurés par les artistes professionnels en résidence à la Briqueterie et permettent de s'immerger dans le processus de création d'un spectacle. Les élèves sont invités à travailler sur leur propre perception, découvrir de nouveaux modes d'interaction, développer un rapport sensible à l'espace et au temps. Grâce à des exercices ludiques ou des temps d'improvisations guidés, les élèves sont invités à mettre en jeu leur créativité.
- *Ateliers du regard.* Assurés par un.e intervenant.e de la Briqueterie, ces deux ateliers sont constitués de différents extraits vidéos : La danse en 10 dates (de 1896 à 1992), Une histoire de la danse contemporaine en 10 titres (de 1978 à 2006). Ces ateliers présentent des extraits de Nijinski, Pina Bausch, Fred Astaire, ou encore Mickael Jackson. Une séance dure environ 1h30. Chaque extrait est suivi d'une discussion avec les élèves. Un petit livret récapitulatif est remis aux participants en fin de séance.

Assister à des répétitions publiques et à des représentations

La création chorégraphique étant au cœur de l'activité de la Briqueterie, la rencontre des élèves avec le spectacle vivant est un axe central des projets développés. Cette rencontre peut se faire en studio lors des répétitions publiques ou encore lors des représentations. Les nombreux partenaires de la Briqueterie permettent d'enrichir le parcours des élèves.

Accompagnement de projets sur mesure

La mise en place des actions et projets peut prendre la forme d'une sortie au spectacle ou d'un parcours plus complet s'articulant autour d'ateliers de pratique chorégraphique, visite, spectacles, répétitions publiques. Chaque parcours est construit en étroite collaboration avec les enseignant.e.s afin de s'inscrire au mieux dans leur démarche pédagogique. Par ailleurs, pour accompagner les enseignant.e.s curieux des arts et de la danse, la Briqueterie est partenaire du dispositif Collège au

cinéma et s'associe chaque année au Rectorat de Créteil pour contribuer à l'un des plans de formation en danse.

Contacts

La Briqueterie, 17 rue Robert-Degert, 94400 Vitry-sur-Seine

Chargée des relations avec les publics :

Anais Hamard - 01 46 86 17 61 - relationspublics@alabriqueterie.com

Arina Dolgikh - 01 46 86 17 61 - mail à venir

Pour plus d'informations : www.alabriqueterie.com

LA MALLAPIXELS : EXPLORER LE NUMÉRIQUE PAR L'ARTISTIQUE

CLASSES CIBLÉES : 6^e 5^e 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

La Mallapixels est un laboratoire de fabrication artistique itinérant. Il s'agit d'une collection d'objets numériques faisant dialoguer des œuvres avec un ensemble de dispositifs permettant de développer des projets collectifs à la croisée des arts plastiques et numériques, du design, des nouvelles images, des jeux vidéo, des algorithmes.

Contenu

La Mallapixels vise à favoriser une meilleure compréhension des enjeux du numérique par la découverte et la pratique collective. Elle met la création artistique au cœur des dispositifs de médiation, invite à réfléchir aux enjeux soulevés par le développement des technologies et à vivre l'expérience du sensible, tout en résistant au formatage des imaginaires.

Six grandes familles d'objets sont proposées : des œuvres et installations interactives, les incontournables des fablabs (imprimantes 3D, découpeuses vinyles...), un pôle audiovisuel (casques de réalité virtuelle, drones, applications de réalité augmentée), des robots à programmer, des kits de « bidouille » électronique open-source (cartes Arduino, Makey Makey) et des instruments de création musicale numérique.

Cette collection est régulièrement enrichie par de nouvelles œuvres et objets afin de développer les parcours pédagogiques et créatifs.

Forme

Le prêt d'objets de la Mallapixels se fait au service d'un projet pédagogique qui peut être co-construit entre l'équipe enseignante et le médiateur numérique du service culturel du Département. Tout projet comprend une rencontre préalable entre l'équipe de l'établissement et le service culturel du Département, afin de définir les objectifs et les modalités de l'action.

Des temps de formation des enseignants (utilisation de machines, programmation...) peuvent être prévus en amont des interventions auprès des élèves.

Modalités d'inscription

L'établissement contacte le Service culturel par mail, afin d'exposer les axes de son projet et ses objectifs, obtenir la documentation concernant les objets et connaître leur disponibilité.

Un rendez-vous est prévu dans l'établissement entre l'équipe porteuse du projet et le médiateur numérique du Service culturel pour définir les modalités d'intervention de l'action.

Critères de sélection

Une attention particulière sera portée aux approches transdisciplinaires ainsi qu'à la cohérence entre l'action, ses objectifs et le projet d'établissement.

Contacts

Service culturel du Département du Val-de-Marne : mallapixels@valdemarne.fr

2

CITOYENNETE

RELATIONS FILLES/GARÇONS : 2 PROGRAMMES AUDIOVISUELS *CET AUTRE QUE MOI ET ENVISAGE*

CLASSES CIBLÉES : 5^e 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

« Cet Autre que Moi » est un programme d'éducation à la responsabilité sexuelle et affective pour prévenir la violence entre les jeunes. Il a été intégré dans le dispositif de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, déclaré grande cause Départementale.

« *En visage* » est un Programme de promotion de la santé et de la citoyenneté à l'adolescence, pour l'égalité entre les filles et les garçons- de droit et de fait. Il incite à reconnaître les différences qui caractérisent chacun d'entre nous et découvrir que les autres sont nos semblables dans leurs émotions, leurs peurs et leurs espoirs pour favoriser l'éveil à la solidarité et à l'engagement.

Contenu

Il permet d'instaurer des espaces d'échanges, de mise en mots de la relation à l'autre comme à soi-même s'articulant autour de l'altérité, de la construction de soi, de la prise en compte de la différence. Il constitue en soi un outil de prévention et d'apaisement de la violence.

« *Cet autre que moi* » conçu en 3 séances explore les thèmes suivants : sentiment amoureux, violence ordinaire, victime et coupable. Ce programme est construit pour s'adapter à chaque niveau de classe sans heurter les différences de maturité.

« *En visage* » conçu en 1 séance repose sur 3 séquences : présentation de 6 personnages, des situations de lien (amical, amoureux, rivalité, jalousie ou affirmation de soi), un événement pour amener à se rassembler, coopérer et découvrir la solidarité.

Les séances s'articulent entre des débats et la diffusion de la vidéo fiction et est conçue pour susciter des questionnements et une réflexion chez les élèves.

Déroulement

Cette action éducative nécessite une coopération entre les intervenants et le collège. Ils élaborent ensemble les modalités des interventions lors de réunions formelles de préparation. Le collège s'engage à intégrer l'action dans le projet d'établissement, à nommer un référent, et à s'assurer d'un travail pédagogique avant/après avec les classes ciblées. Une personne de l'établissement doit être présente lors des séances.

- L'intervention se déroule en classe entière.
- Une séance dure 2 heures.
- L'animation est faite par les coordinateurs du Conseil départemental et/ou des éducateurs spécialisés de clubs de prévention.
- A la fin du programme un questionnaire est distribué aux élèves.

Modalités d'inscription

Les collèges désirant mettre en place ce programme doivent prendre contact de la coordination départementale par téléphone ou e-mail.

Prendre contact dès la rentrée et avant fin octobre au plus tard.

Contacts

Service promotion de la santé de l'adolescent du Conseil départemental du Val-de-Marne
E-mail : dpmips-caqm@valdemarne.fr

RELATIONS FILLES/GARÇONS : PRETS D'EXPOSITIONS

CLASSES CIBLÉES : 6^e 5^e 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

L'observatoire de l'égalité du Conseil départemental du Val de Marne dispose d'expositions qui peuvent être prêtées gracieusement aux collèges du Val de Marne lors de l'organisation d'initiatives autour de l'égalité entre les filles et les garçons.

Contenu - Liste des expositions

- *Ça nous est égale* : 16 panneaux ; réalisation « Clara magazine »
- *Je ne crois que ce que je vois* : 13 panneaux ; réalisation Conseil départemental du Val de Marne
- *L'égalité c'est pas sorcier* : 16 panneaux ; réalisation association du même nom
- *L'égalité filles-garçons, c'est bon pour les droits de l'enfant. Et le respect aussi !* : 12 panneaux ; réalisation association « Adéquations »
- *L'égalité femmes-hommes au travail* : 10 panneaux ; réalisation association « Adéquations »
- *Tous les métiers sont mixtes* : 22 panneaux ; réalisation association « Femmes ici et ailleurs »
- *La mixité des métiers au-delà des préjugés* : 27 panneaux ; réalisation association « Créations omnivores »
- *Les femmes et le sport dans l'histoire* : 8 panneaux ; réalisation Conseil départemental du Val-de-Marne
- *Notre matrimoine* : 18 panneaux ; réalisation « Clara magazine »
- *Violences, elles disent non* : 15 panneaux ; réalisation association « Femmes solidaires »
- *Déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes* : 24 panneaux ; réalisation association « Elu.es contre les violences faites aux femmes »
- *Luttes de femmes, progrès pour tous* : 24 panneaux ; réalisation association « Femmes ici et ailleurs »
- *Sous les pavés la plage - Mai 68, les femmes en action* : 40 panneaux ; réalisation à partir de photographies d'époque.
- *Elles comme laïcité* : 12 panneaux ; réalisation « Clara magazine »

Déroulement

Les expositions sont prêtées pour une durée de deux jours à un mois. Pour chaque exposition un descriptif plus précis est disponible sur demande par courriel. Le collège doit venir chercher et retourner l'exposition dans les locaux de l'Observatoire sur rendez-vous.

Modalités d'inscription

Réservations par courriel en précisant les dates souhaitées de prise et retour de l'exposition.
Attribution en fonction des dates de demandes.

Contacts

Observatoire de l'égalité du Conseil départemental du Val de Marne

E-mail : Observatoire.egalite@valdemarne.fr

Téléphone : 01 56 72 89 39

SECURITE ROUTIERE : ENSEMBLE, SECURISONS NOS COLLEGIENS

CLASSES CIBLÉES : 6^e et 4^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

Le Conseil départemental, soucieux de faire prendre conscience aux collégiens des risques routiers, propose de sensibiliser ce jeune public aux dangers de la route. Cette action a été conçue en lien avec les élus du Conseil départemental des collégiens pour une formation adaptée à leurs attentes. Afin de s'intégrer dans le continuum éducatif qui prépare les collégiens au passage de l'A.S.S.R. 1 et 2 en classe de 5^{ème} et 3^{ème}, le Département a souhaité que ce dispositif soit mis en place pour les élèves de 6^{ème} et 4^{ème}.

Contenu

Un tronc commun permet de présenter le partage de la rue, la sécurité des usagers par le biais d'équipements spécifiques ou le développement des bons réflexes à adopter. La séance est aussi axée sur :

- la sécurité des piétons lors de leurs déplacements, enjeu majeur du Département, pour les 6^e
- la conduite des deux-roues motorisés, pour les 4^e

Un partenariat avec l'association du Club Motocycliste de la Police Nationale permet au Département d'engager cette action de sensibilisation en s'appuyant sur des scénarii d'accidents qui répondent aux problématiques rencontrées par les collégiens. A partir de ces scénarii il s'agit de leur faire analyser et comprendre :

- Quelles sont les causes de l'accident ? Quelles sont les actions et les faits sur lesquels les impliqués de l'accident auraient pu agir pour l'éviter ?
- Quelles sont les conséquences de l'accident ?

Les collégiens sont également informés sur les premiers gestes à tenir en cas d'accident.

Déroulement

Dans l'enceinte des collèges, sur temps scolaire, chaque séance dure deux heures. La séance est ponctuée de trois temps pour permettre des échanges avec le formateur.

A l'issue de chaque intervention, un test d'évaluation avec un quiz est proposé afin de s'assurer de la bonne assimilation des messages communiqués lors de la séance.

Pour organiser au mieux l'intervention, l'association du Club Motocycliste de la Police Nationale contacte les collèges retenus pour un rendez-vous préalable. Il est important qu'une information des enseignants sur l'action à venir auprès des classes soit faite en amont pour une meilleure intégration des messages délivrée lors de l'intervention.

Modalités d'inscription

Un courrier décrivant l'action de sensibilisation à la sécurité est envoyé à tous les collèges du Val-de-Marne. Les établissements intéressés répondent en retournant un formulaire d'inscription.

Critère de sélection

La priorisation des interventions se fait en fonction des interventions des années précédentes.

Contacts

Direction des transports, de la voirie et des déplacements du département du Val-de-Marne
Murielle Ludosky : 01 41 80 76 29 - murielle.ludosky@valdemarne.fr

CITOYENNETE ET EXPRESSION DEMOCRATIQUE

CLASSES CIBLÉES : 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

L'objectif de cette action est de sensibiliser et impliquer les jeunes, en tant que citoyens citoyennes, sur les thèmes de l'hospitalité, du vivre ensemble, de l'égalité, de la solidarité et de la défense des droits pour un monde en paix juste, durable et responsable.

Contenu

Participation au concours départemental et/ou tournoi de slam « Citoyennes, citoyens le monde est à nous ! », proposé en collaboration avec l'association AMOPA, (Association des membres de l'Ordre des Palmes Académiques) et la Fédération des poètes

Les élèves sont invités à développer un slam en utilisant 5 mots (communiquer ultérieurement)

Les candidats peuvent participer au concours en envoyant leur slam et/ou participer au tournoi de slam le 22/04.

Déroulement

Les travaux peuvent être individuels ou collectifs. Leur retour est attendu pour le 26 mars 2022. Le candidat devra prévenir s'il ne souhaite pas présenter son slam sur scène. Les productions porteront, en majuscules, le nom et prénom de l'élève, sa classe, les coordonnées de l'établissement et la signature du professeur.

Les slam seront adressés à la direction des Affaires Européennes et Internationales Service Relations Internationales (voir ci-dessous) pour une sélection des lauréats départementaux. Un accompagnement par la Fédération des poètes sera organisé dans les établissements participants pour des classes qui s'inscrivent, à raison d'2 heures/classe. L'accompagnement portera sur la construction d'un slam et sa présentation orale. Par ailleurs les élèves peuvent participer au tournoi de slam le 22 avril (sous réserve des conditions sanitaires) lieu à déterminer. Inscription obligatoire.

Modalités d'inscription

Inscription pour l'intervention de la fédération des poètes dans les classes avant le 12 novembre 2021. Inscription pour le tournoi avant le 4 avril 2022

Etes-vous prêt à présenter sur scène votre contribution ?

Retour des slams pour le concours attendu pour le 26 mars 2022 (textes écrits et envoyés) à l'adresse suivante :

Affaires Européennes et Internationales - Service Relations Internationales / Immeuble Thalès
25-27 rue Olof Palme
94000 Créteil

Critères de sélection

Respect des 5 mots donnés

Sens et émotion partagés

Qualité de l'éloquence.

Contacts

Service départemental des relations internationales

Corinne.michel@valdemarne.fr

Association AMOPA,

Josiane.mauchauffee@orange.fr

TRAVAIL DE MEMOIRE : VISITE DE LIEUX DE MEMOIRE

CLASSES CIBLÉES : 3^e

PARTICIPATION FINANCIÈRE : suivant le lieu proposé, pas plus de 10 € par élève

Découvrir les « lieux de mémoire » des Première et Seconde Guerre mondiales est une autre façon d'appréhender l'Histoire, complémentaire des enseignements scolaires. Les visites proposées sont un moyen de sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de paix et de tolérance.

Contenu

Cette action, menée par l'Union Départementale des Anciens Combattants (UDAC) et soutenue financièrement par le Conseil départemental depuis plus de 20 ans, a permis à des milliers collégiens du Val-de-Marne de visiter des sites historiques : le Vercors, les camps de Ravensbrück, d'Auschwitz Birkenau, du Struthof, le Mémorial des déportés à Drancy, le Centre mondial de la Paix et le Mémorial de Verdun, le musée de la Grande Guerre du pays de Meaux, le mémorial de Caen et les plages du débarquement (2014), l'Historial de la Grande guerre de Péronne (2015), le mémorial rénové de Verdun, du fort, de l'ossuaire, de la nécropole de Douaumont et du village détruit de Fleury-devant-Douaumont (2016).

Déroulement

Avant la visite du lieu, les élèves et leur professeur accueillent au sein de la classe d'anciens combattants, déportés ou résistants, pour un échange permettant d'aborder en amont le prochain parcours. La forme de la visite est déterminée en fonction du lieu. En 2019, pour sa 25^e Action, l'U.D.A.C a proposé aux collèges du département la visite du Camps des Milles à Aix-en-Provence, lieu d'internement de milliers de juifs étrangers sous l'Occupation de 1940 à 1944.

Différents outils pédagogiques sont proposés suivant les lieux de visite : bornes interactives, expositions, films, objets, livres, journaux, dessins, documentations audioguide et livret d'accompagnement.

Pour 2022, les sites proposés sont le Mont Valérien et la cascade des fusillés du Bois de Boulogne.

Modalités d'inscription

Au premier trimestre de l'année scolaire dès réception des propositions de visite de lieux.

Auprès de l'UDAC, Union départementale des associations de combattants et des victimes de guerre du Val-de-Marne.

Critères de sélection

Collèges du Val-de-Marne publics ou privés subventionnés et projet du collège : rencontres avec les Anciens combattants, résistants et déportés, travail des collégiens avant la visite et au retour.

Contacts

Chargé de mission du pôle éducation culture au Conseil départemental du Val-de-Marne

Bruno Belliot - 01 43 99 72 33 - bruno.belliot@valdemarne.fr

UDAC 94 : Laure Baczkowski : 06 61 76 25 60 laure.baczkowski@gmail.com

3

SPORT

LES JEUX DU VAL-DE-MARNE

CLASSES CIBLÉES : 6^e 5^e 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

Dans le cadre des Jeux du Val-de-Marne, organisés par le Département, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) propose des actions spécifiquement dédiées aux collégiens. Pendant 15 jours, les Jeux s'attachent à défendre l'éthique et les valeurs sportives.

Contenu

- Les Olympiades des collèges : rencontres inter-collèges, autour d'activités multiples, organisées par les établissements scolaires et fédérées par l'UNSS.
- Les tournois des collégiens : tournois de volley-ball, de football, d'handball et de tennis organisés par l'UNSS au parc départemental et intercommunal des sports et de loisir du Grand Godet à Villeneuve-le-Roi.
- Les activités des Associations sportives UNSS : ces associations participent dans le cadre des Jeux à diverses activités : tennis, tennis de table, tir à l'arc, escalade, golf, natation, plongée.
- Les rencontres d'interclasses de rugby : réservées aux élèves ayant participé à au moins un cycle d'enseignement de rugby, elles mettent en avant la mixité des équipes.
- Le spectacle artistique : il se déroule en soirée, dans un lieu culturel. Les collégiens y présentent le travail effectué tout au long de l'année avec leurs enseignants d'éducation physique dans le cadre des associations sportives danse, double dutch, step cirque de l'UNSS.

Déroulement

Les collégiens, accompagnés de leur professeur, se rendent sur les lieux des actions en transports en commun ou en cars, le coût de ces déplacements étant pris en charge par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Celle-ci perçoit, dans le cadre d'une convention annuelle avec le Département, une subvention couvrant l'ensemble des dépenses nécessaires à l'organisation de ses activités pendant les Jeux.

Modalités d'inscription

L'Union nationale du sport scolaire, UNSS, diffuse les informations dans tous les collèges et prend les inscriptions des classes.

Contacts

Direction de la Jeunesse, des Sports et des Villages Vacances du département du Val-de-Marne
Cheffe du service des sports :

Marie-France Gerez-Hudry - 01 43 99 73 98 – marie-france.hudry@valdemarne.fr

UNSS – Union nationale du Sport Scolaire :

01 43 77 00 17 - 01 43 77 04 88 – sd094@unss.org

Pour plus d'informations : www.unss.org

VILLAGES VACANCES

CLASSES CIBLÉES : 5^e dont ULIS, SEGPA, NSA et CLA

PARTICIPATION FINANCIÈRE : pour la pension complète, les prestations, facturées sur la base du marché négocié par le Conseil départemental ; subventions pour les accompagnateurs (1 professeur subventionné pour 10 élèves)

Le Département met à disposition deux villages vacances qu'il possède en Savoie et en Haute-Savoie pour l'organisation de séjours collégiens. L'occasion pour eux de pratiquer le ski, d'être autonome, de se construire et d'apprendre à respecter les autres.

Contenu

- Cinq journées de ski de piste pour une progression et une expérience réussies des élèves.
- Cinq journées de vie en collectivité qui permettent aux collégiens et aux professeurs de tisser des liens et d'établir des règles de vie qui auront toute leur place dans la vie du collège
- Des ateliers pédagogiques organisés par les équipes d'animation des villages. Sont abordées les questions d'environnement et de connaissance du milieu montagnard de manière ludique.
- Une sensibilisation aux questions de nutrition engageant personnels de restauration, d'animation, élèves et professeurs est aussi prévue par les villages.

Déroulement

Séjour tout compris en pension complète comprenant : transport, cours de ski, le des remontées mécaniques, location du matériel (ski, chaussures, bâtons, casque), animation intérieure (ateliers et soirées).

Moyens humains : accompagnateurs moyenne montagne des villages, équipes d'animation et personnels connaisseurs et amateurs de cet environnement, moniteurs de ski brevetés d'État pour l'enseignement du ski. Moyens logistiques : matériel d'observation, salles informatiques, bibliothèques, à disposition pour la préparation et la réalisation du séjour.

Environ 45 séjours sont organisés chaque année, répartis sur les deux villages chaque hiver, soit une participation prévisionnelle de 2 580 collégiens et le départ de 35 à 40 collèges.

Modalités d'inscription

Un courrier d'information, le dossier de demande de séjour ainsi que le règlement relatif aux critères de sélection sont adressés début avril aux principaux. Le dossier est à retourner complété à la Centrale de réservation des Villages vacances à la date limite fixée chaque année (fin septembre). Plus d'information sur <https://villages-vacances.valdemarne.fr/>

Critères de sélection

Priorité est donnée aux classes de 5^e, aux collèges les moins socialement favorisés (en préservant une mixité sociale dans les séjours), aux collèges les moins souvent partis et/ou ayant subi des préjudices liés à des événements imprévisibles. Une commission paritaire se réunit mi-juin pour statuer sur les demandes de séjours.

Contacts

Direction de la jeunesse, des sports et des villages vacances du Val-de-Marne

Christine Remond, coordinatrice des séjours groupes et collèges

Tel : 01 56 72 87 37 – E-mail : groupes.villages@valdemarne.fr

4

ENVIRONNEMENT

CROISIÈRES PÉDAGOGIQUES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES AUTOUR DE L'EAU

CLASSES CIBLÉES : 6e 5e 4e et 3e dont classes accueillant des élèves en situation de handicap

PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

Les activités éducatives autour de l'eau ont pour objectif d'offrir aux collégiens un cadre de sensibilisation sur les enjeux liés à l'eau, en particulier sous leurs aspects environnementaux et culturels. Notamment les croisières pédagogiques permettent aux élèves de découvrir le patrimoine fluvial du département en s'intéressant aux rôles et fonctions des cours d'eau.

Contenu

Activités variées et différentes selon les sessions, précisées dans un guide à parution saisonnière (automne et printemps).

- Initiation à la pêche ou comprendre comment les êtres vivants sont des indicateurs de la qualité des cours d'eau.
- Initiation à la voile ou comment expérimenter la rivière comme terrain de jeu.
- Découverte d'une ferme traditionnelle et éducative et appréhender les liens eau - agriculture.
- Croisières pédagogiques pour découvrir le patrimoine fluvial, le rôle des cours d'eau dans la formation des paysages, le développement économique et l'histoire du Val-de-Marne.

Déroulement

- L'initiation à la pêche se déroule à Créteil, sur la Marne, avec des animateurs de la Fédération du Val-de-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique. L'activité dure 3 heures et permet de découvrir les techniques de pêche, d'inventaire des espèces de poissons, la pêche aux micro-invertébrés.
- L'initiation à la voile se fait sur la base nautique de la Pie à Saint-Maur sur la Marne. Durée : une demi-journée, encadrée par la section voile de l'association Vie au grand air (VGA) et ses moniteurs diplômés, sur des bateaux de type caravelle et vaurien. Pour participer, les élèves doivent présenter leur attestation de nage libre ou avec flotteur sur 25 mètres.
- Visite de la ferme pédagogique de Mandres-les-Roses et de ses activités d'élevage et de maraîchage aux méthodes agronomiques respectueuses de l'environnement. D'une durée de 2 heures, elle permet de sensibiliser aux impacts de l'agriculture sur les ressources en eau.
- Les croisières, durent 3 heures et se font sur la Seine ou la Marne à bord de bateau à moteur ou à voile. Au programme : observation des paysages, de la faune et de la flore, ateliers scientifiques, jeux, débats, échanges sur activités économiques et cours d'eau, aménagement et entretien des berges, risques d'inondation, qualité de l'eau, sites de baignade, etc.
Pour les croisières sur la Seine : Les contraintes sanitaires peuvent conduire à diviser les classes en deux groupes (qui sont intervertis au bout d'une heure et demie), ce qui conduit à coupler ces croisières avec une balade commentée le long des berges entre Choisy-le-Roi et Orly, d'une durée respective de 1h30.

Des cars scolaires sont mis gratuitement à disposition par le Département pour assurer l'aller-retour entre le collège et le lieu de la sortie.

Modalités d'inscription

Uniquement par téléphone, dès réception du guide saisonnier (septembre pour la session d'automne, février pour la session de printemps).

Critères de sélection

Dans l'ordre d'arrivée des demandes et selon disponibilité.

Contacts

Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement, Cellule Action Educative Eau

Mme Djazira Ami-Saada : 01 49 56 86 24 / 06 19 94 09 33

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h

E-mail : dsea.actioneducative@valdemarne.fr

PARCOURS THEMATIQUE EAU ET ASSAINISSEMENT- LES METIERS DE L'EAU

CLASSES CIBLÉES : 6^e 5^e 4^e et 3^e dont classes accueillant des élèves en situation de handicap

PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

Le parcours « les métiers de l'eau » est un parcours au cours duquel les élèves sont amenés à appréhender différents aspects de la gestion de l'eau et ses métiers par la visite de sites et la rencontre de professionnels.

Contenu

Le programme s'articule autour de plusieurs rendez-vous successifs qui s'étendent d'octobre à décembre : une croisière sur la Seine, deux interventions en classe d'un médiateur scientifique, visite d'ouvrages d'assainissement permettant d'échanger avec des agents départementaux : égoutiers, électromécaniciens, ingénieurs...

Déroulement

La croisière sur la Seine permet de découvrir les métiers de la batellerie et d'observer la façon dont la ville se construit en lien avec l'eau : aménagement des berges, industries, transport fluvial, prévention des risques d'inondation.

Les séances en classe, avec un médiateur scientifique, préparent les visites d'ouvrages d'assainissement en présentant la gestion de l'eau en milieu urbain. Pour la visite des deux ouvrages d'assainissement, comme par exemple :

- visite d'un bassin de rétention des eaux pluviales qui sert à gérer les eaux du ruissellement urbain pour limiter les inondations ;
- visite d'une station anti-crue (ouvrage de pompage fonctionnant lors des crues de la Seine ou de la Marne pour éviter le reflux des eaux par les égouts) et du centre informatique de contrôle à distance de tous les ouvrages d'assainissement du Département

Les visites des ouvrages d'assainissement seront adaptées aux contraintes sanitaires.

Des cars de transport scolaire sont mis gratuitement à disposition des classes par le Département pour assurer le déplacement entre le collège et la destination de sortie.

Modalités d'inscription

Uniquement par téléphone, dès réception du guide saisonnier, en septembre pour la session d'automne, en février pour la session du printemps.

Critères de sélection

Dans l'ordre d'arrivée des demandes et selon disponibilité.

Contacts

Direction des Services de l'Environnement et de l'Assainissement - Cellule Action Educative Eau

Mme Djazira Ami-Saada : 01 49 56 86 24 / 06 19 94 09 33

E-mail : dsea.actioneducative@valdemarne.fr

SENSIBILISER AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

CLASSES CIBLÉES : 6^e 5^e 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

L'un des objectifs fort du Plan Climat Energie Air Départemental (2019-2023), est de sensibiliser et promouvoir l'engagement des citoyens en faveur des enjeux climatiques. C'est un travail de fond important auquel il apparait essentiel de sensibiliser dès le plus jeune âge pour aider les futurs citoyens à comprendre et relever les défis du changement climatique.

Contenu

Le jeu ClimaTic Tac-Tic a été développé par l'Institut Pierre Simon Laplace, laboratoire membre du GIEC, et l'ASTS, Association Sciences Technologie Société. Ce jeu est une initiation à la réflexion stratégique qui aide à comprendre les implications à long terme d'actions immédiates. C'est aussi une initiation à l'empathie, l'équité, la coopération : les villes du monde ne présentent pas les mêmes vulnérabilités et sont soumises à des risques différents. Sans coopération pour maîtriser les rejets de gaz à effet de serre, les joueurs sont collectivement perdants. En travaillant ensemble, ils peuvent limiter les risques liés au changement climatique.

Disciplines abordées : géographie, SVT, physique, chimie, histoire, français, EPI.

Déroulement

- L'animation se déroule sur 2h en classe en présence d'un ou deux animateurs de l'ASTS.
- Après une introduction rapide aux enjeux du changement climatique, les animateurs expliquent les règles du jeu aux élèves répartis en 5 ou 6 groupes, chaque groupe disposant d'un plateau de jeu.
- Les collégiens ont 1h30 pour réaliser un cycle de jeu en limitant l'impact du réchauffement. La dernière demi-heure est consacrée à un débat sur le climat.

Le Département propose également une formation à ce jeu pour les équipes éducatives ainsi que la mise à disposition de 5 boîtes de jeu dans les collèges où des personnes auront été formés. L'ASTS anime la formation sur une demi-journée pour une dizaine de personnes.

Modalités d'inscription

Tout au long de l'année d'octobre à mai.

Pour les animations en classe, adresser une demande par mail en indiquant les niveaux de classe et les périodes d'intervention souhaités.

Pour les formations, adresser une demande par mail en indiquant le nombre d'enseignants et si l'établissement peut accueillir la formation en y intégrant des enseignants d'autres collèges.

Critères de sélection

Aucun

Contacts

Délégation générale du Développement Durable du Conseil départemental du Val-de-Marne
E-mail : durable.developpement@valdemarne.fr Téléphone : 01 49 56 86 45

REALISATION D'ESPACES DE BIODIVERSITE DANS LES COLLEGES

CLASSES CIBLÉES : 6^e, 5^e, 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

La réalisation de jardins pédagogiques permet d'appréhender la biodiversité sous toutes ses formes et d'éduquer à l'environnement et au développement durable en étudiant les relations qui unissent les animaux et les végétaux à l'Homme. Ils participent à rafraîchir les collèges.

Contenu

Les réalisations permettent d'aborder de manière concrète les notions de physiologie animale et végétale du programme de Sciences et Vie de la Terre. Elles contribuent à améliorer la qualité du paysage (dans le cadre du Plan vert), à favoriser l'autonomie des élèves et leur permettre de concourir à l'obtention des labels « Éco-École » ou « E3D » (établissement en démarche développement durable).

- Aménagements du Département : préparation des sols, apport de terre végétale et terreau, bordurage en bois, création de circulation, pose de barrières, composteurs, etc.
- Accompagnement du projet et interventions ponctuelles par le Département, livraison d'outils, de plantes et graines, etc. Les chargés de promotion et de sensibilisation abordent les thèmes cités ci-dessus ou ceux souhaités par les enseignants, en lien avec les programmes scolaires.

Déroulement

L'intervention peut consister en une aide au projet, via l'organisation de rencontres avec les enseignants et/ou en une intervention.

- La durée d'animation est d'une à deux heures selon les modalités retenues par l'établissement (intervention en classe ou club).
- Des visites du parc ou de l'Espace Naturel Sensible le plus proche du collège, pour aller à la découverte de la diversité des milieux et connaître le travail des jardiniers d'espaces verts peuvent être organisées
- Documentation (à préciser lors des rencontres avec les enseignants).

Modalités d'inscription

Fiche projet à remplir, avec double validation par le principal et les services de la Direction des espaces verts et du paysage.

Critères de sélection

Les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des moyens du service.

Contacts

Direction des Espaces verts et du paysage du Conseil départemental du Val-de-Marne

Responsable du secteur Education :

Béatrice Hollande : 01 43 99 82 79 - beatrice.hollande@valdemarne.fr

Chargés d'opération collège :

Jacques Gavet : 01 43 99 82 47 Jacques.Gavet@valdemarne.fr

Patrick Bourges : 01 43 99 82 97 Patrick.Bourges@valdemarne.fr

Jean-Louis Jovin : 01 43 99 82 43 Jean-Louis.Jovin@valdemarne.fr

5

EDUCATION A LA SANTE

EDUCATION CRITIQUE A LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

CLASSES CIBLÉES : 5^e et 4^e mais programme adapté à tout niveau
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

Cette action est issue du Programme Nutrition Santé Adolescents (PNSA) qui tente d'apporter aux adolescents repères et soutien pour que le plaisir de manger rime avec bonne santé. Le dispositif pédagogique adopté donne aux collégiens des outils pour mieux analyser et orienter leurs choix en matière de consommation alimentaire et les aider à devenir des « consommateurs avertis ».

Contenu

L'action se décline en cinq modules pédagogiques :

- Se connaître en tant que consommateur au moyen de dégustations guidées et d'un questionnaire intitulé « Quel consommateur je suis ? »
- Décrypter les étiquettes et les messages publicitaires grâce à la mise en place de l'atelier « La lecture des étiquettes » et de l'exposition « Le goût de la publicité ».
- Découvrir les métiers et les enjeux économiques de la filière agroalimentaire en visitant un site agroalimentaire.
- Approfondir les liens entre alimentation et santé par la mise en situations concrètes lors d'activités pédagogiques.
- Explorer ses goûts à travers l'art et l'alimentation en participant aux visites gustatives « Art du goût, goût de l'art ».

Déroulement

Les outils pédagogiques sont mis à disposition du professionnel du collège (enseignant, infirmière, CPE, etc.) qui peut accompagner les collégiens dans les diverses activités issues des 5 modules pédagogiques.

Le carnet pédagogique distribué comporte un CD et les documents nécessaires aux différentes activités.

L'action de sensibilisation peut intégrer tout ou partie des 5 modules. La réalisation de l'ensemble du programme est évaluée à 15 heures.

Une aide est apportée par le service départemental selon les modules choisis.

Modalités d'inscription

Inscription tout au long de l'année par téléphone ou e-mail.

Contacts

Service promotion de la santé de l'adolescent du Conseil Départemental du Val de Marne

Tél : 01 56 72 70 24 - E-mail : dpmips-spsa@valdemarne.fr

ACTION AUTOUR DE L'ALIMENTATION

CLASSES CIBLÉES : 6^e 5^e 4^e et 3^e

PARTICIPATION FINANCIÈRE : subvention du FCSH

L'action alimentation fait partie du programme Nutrition Santé Adolescents du Conseil départemental du Val-de-Marne. Une subvention est accordée par le FCSH aux collèges qui souhaitent mener une action de sensibilisation autour de l'alimentation auprès des élèves.

Contenu

La subvention accordée par le FCSH est une participation aux frais de l'établissement pour réaliser une action pédagogique autour de l'alimentation au cours de l'année scolaire.

L'objectif est de promouvoir la consommation de certains aliments (légumes, fromages, herbes aromatiques, etc.) et/ou de sensibiliser à l'équilibre alimentaire (via le petit déjeuner, le goûter, etc.).

Déroulement

L'action pédagogique, son lieu, sa date (au choix dans l'année scolaire), les moyens nécessaires à sa réalisation ainsi que le référent de l'action et les acteurs mobilisés (enseignants, vie scolaire, restauration, infirmière, etc.) sont à définir au préalable au sein de l'établissement.

L'action est ensuite à retranscrire sur une convention (disponible sur l'extranet).

La convention est à renvoyer aux diététiciennes du service restauration du Conseil départemental du Val-de-Marne pour demande de subvention.

La réalisation de l'action se fait après validation du projet,

Les diététiciennes peuvent conseiller les établissements pour l'organisation de ces actions. Leurs interventions pourront être programmées en fonction des thématiques abordées.

Ex d'actions : petit déjeuner, repas à thème, animation fromages, épices, pain, chocolat...

Modalités d'inscription

Retour de la convention signée par l'autorité compétente de l'établissement 1 mois avant le début de l'action programmée ; retour complété de la fiche de renseignement des actions pédagogiques.

Envoi des factures à la direction de l'Education et des Collèges - cheffe de projet restauration :

- avant le 31 décembre pour les actions du premier trimestre scolaire
- en fin d'année scolaire pour les actions des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres.

Bon à savoir : le montant de la subvention pour 2019/2020, était de 1 € par élève pour une action hors demi-pension et de 0.50 € par élève pour une action pendant la demi-pension.

Critères de sélection

La corrélation entre action pédagogique et objectif de promotion santé est le critère incontournable.

Contacts

Service Restauration - Direction de la logistique du Conseil départemental du Val-de-Marne.

Diététiciennes :

Mme Deconinck Marie-Line : 01 56 72 88 33 - marie-line.deconinck@valdemarne.fr

Mme Cocquio Sandy : 01.56.72.88.24 - sandy.cocquio@valdemarne.fr

Mme Baillais Céline : 01.43.99.86.46 - celine.baillais@valdemarne.fr

SEMAINE DU FRUIT

CLASSES CIBLÉES : 6^e 5^e 4^e et 3^e

PARTICIPATION FINANCIÈRE : subvention du FCSH

La Semaine du fruit intègre le programme Nutrition Santé Adolescents du Conseil départemental du Val-de-Marne depuis 2001. Elle est proposée aux collèges qui souhaitent mener une action de promotion de consommation de fruit auprès des élèves. Une subvention est accordée par le FCSH.

Contenu

L'objectif de l'action est de promouvoir la consommation des fruits auprès des adolescents par le biais d'actions pédagogiques organisées au sein des collèges :

- Dégustation de fruits de saison sous différentes présentations, pour le plus grand nombre
- Sensibilisation thématique : fruits et santé, fruits et sport, culture et floraison, etc.
- Mise en place de projets autour de fruits sélectionnés : découpe, compositions artistiques, réalisations culinaires avec les collégiens, etc., et mise en valeur des dégustations

Déroulement

Les actions sont à proposer sur le temps de la demi-pension ou en dehors (récréation, cours, etc.). L'action pédagogique déployée au sein de l'établissement est à définir en amont avec : coordinateur de l'action, acteurs mobilisés (enseignants, vie scolaire, restauration, infirmière...), lieu, semaine choisie et moyens nécessaires à la réalisation du projet.

Choix des fruits à faire par le collège dans une liste communiquée une fois le projet retenu ;

Intervention des diététiciennes du Conseil départemental possible sur demande (aide pour définir les actions, sensibilisation des élèves sur la demi-pension, réalisation de smoothies, etc.).

Modalités d'inscription

Inscription entre les vacances d'hiver et de printemps par retour de convention.

La convention est transmise aux collèges au retour des vacances d'hiver. A renvoyer au Conseil départemental (avec transcription de l'action pédagogique) avant les vacances de printemps.

Un jury valide l'action proposée. Les factures de fruits consommés sont à transmettre à la Direction de l'Education et des Collèges avant la fin de l'année scolaire. La subvention en 2021/2022 sera de : 0.70 € /élève pour une action hors demi-pension, 0.50€ / élève pour une action sur demi-pension.

Critères de sélection

Corrélation entre action pédagogique et objectif de promotion de la consommation des fruits.

Contacts

Service Restauration - Direction de la logistique du Conseil départemental du Val-de-Marne
Coordinatrices de la semaine du fruit :

Mme Deconinck Marie-Line : 01 56 72 88 33 - marie-line.deconinck@valdemarne.fr

Mme Cocquio Sandy : 01.56.72.88.24 - sandy.cocquio@valdemarne.fr

Mme Baillais Céline : 01.43.99.86.46 - celine.baillais@valdemarne.fr

PRISE EN CHARGE D'ADOLESCENTS EN SURPOIDS

CLASSES CIBLÉES : 6^e, 5^e, 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

Cette action a pour ambition d'apprendre ou de réapprendre à ces collégiens à mieux manger, mais aussi à bouger davantage, sans pour autant sacrifier le plaisir du goût. Elle fait partie du Programme Nutrition Santé Adolescence (PNSA) et cible plus particulièrement les jeunes déjà en surpoids ainsi que leur famille.

Contenu

Proposer aux adolescents en surpoids ou obèses une prise en charge individuelle avec une infirmière ainsi qu'une prise en charge collective sous forme d'Ateliers d'Éducation à la Santé intitulés « Manger mieux, Bouger plus, des plaisirs qui s'apprennent ! ».

Dans les collèges la proposition est faite par l'infirmière scolaire qui diagnostique le surpoids.

Déroulement

- Première étape : entretien individuel avec une infirmière du Programme pour définir un premier parcours de prise en charge.
- Deuxième étape : prise en charge en groupe avec participation, sur une période de 3 mois, aux 16 séances de l'Atelier : des séances « Manger mieux »; des séances « Bouger plus »; des séances « Défi » pour renforcer sa motivation ; des séances « Parents » pour qu'ils accompagnent leurs enfants.
- Ensuite : entretiens individuels avec l'infirmière du programme pour soutenir les démarches de changements et continuer la prise en charge avec le jeune et ses parents.
- Un suivi individuel seul avec l'infirmière du Programme est possible si le collégien ne veut pas participer, dans un premier temps, aux ateliers.

L'encadrement est assuré par un animateur, une diététicienne et un professionnel de l'activité physique adaptée.

Modalités d'inscription

L'infirmière scolaire dispose de plaquette d'inscription. Elle oriente les collégiens lors du dépistage systématique en classe de 6e ou à la demande pour les autres classes.

Inscriptions possibles tout au long de l'année.

Critères de sélection

Adolescent en surpoids ou obèse, âgé de 11 à 14 ans et souhaitant s'inscrire dans une démarche de changement.

Contacts

Service promotion de la santé de l'adolescent du Conseil Départemental du Val de Marne

E-mail : dpmips-spsa@valdemarne.fr - Téléphone : 01 56 72 70 23

SANTE BUCCO-DENTAIRE : MORDRE LA VIE A PLEINES DENTS !

CLASSES CIBLÉES : 6^e et 5^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

Le programme de prévention bucco-dentaire mis en place par le service de Santé de Promotion de la Santé Bucco-Dentaire (SPSBD) du Conseil départemental du Val-de-Marne vise à aider les adolescents à avoir et à conserver une bonne santé bucco-dentaire.

Contenu

Créées par le service, les interventions en éducation ont pour objectif d'accompagner les jeunes vers l'autonomie dans la gestion de leur santé bucco-dentaire, en leur faisant découvrir les comportements préventifs favorables. Elles s'organisent autour de trois grandes thématiques :

- Alimentation et santé bucco-dentaire ;
- Bien être et Hygiène bucco-dentaire ;
- Consultation chez le chirurgien-dentiste et innovation.

Déroulement

Le SPSBD intervient dans les collèges pour organiser des animations et/ou journées dédiées à la santé bucco-dentaire, via la mise en place d'animations et de rallyes informatiques. Les interventions sont prises en charge par une équipe d'animation composée d'un chirurgien-dentiste et d'un animateur santé du Conseil départemental.

Elles ciblent toutes les classes d'un même niveau (6^e ou 5^e), en classe entière ou demi-groupe.

Les collégiens volontaires peuvent suivre une formation sur la prévention bucco-dentaire. Ils deviendront relais pour transmettre leurs connaissances à leurs camarades lors des journées bucco-dentaires.

Des outils pédagogiques (logiciel Kur'dents, module e-learning, livret pédagogique, etc.) sont disponibles sur demande pour les responsables des établissements, infirmiers et enseignants.

Animations proposées :

- Rallye informatique et exploration des liens alimentation / santé bucco-dentaire à l'aide du logiciel Kur'dents ; remise d'un kit d'hygiène bucco-dentaire nomade spécial collègue.
- Pour les classes de 5^e animation sur les dernières technologies en santé bucco-dentaire : débat/échanges et revue des innovations en matière de diagnostic, traitement et suivi du dossier médical à l'aide d'un diaporama.

Modalités d'inscription

Inscriptions par mail ou téléphone. Réservation par trimestre sans délai limite, mais il est préférable de s'inscrire durant les deux premiers trimestres.

Critères de sélection

Priorité aux collèges situés dans les zones sanitaires les plus à risques.

Contacts

Service de promotion de la santé bucco-dentaire du Conseil départemental du Val-de-Marne.
Dr Saliha DIB : 01.56.72.70.12 - saliha.dib@valdemarne.fr ou mbd.dis@valdemarne.fr

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE : ACTION DES CENTRES DE PLANIFICATION ET D'EDUCATION FAMILIALE

CLASSES CIBLÉES : 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

Il s'agit d'un programme d'éducation à la vie affective et sexuelle conduit par les professionnel.le.s des Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) à destination des collégien.ne.s pour construire une image positive d'eux-mêmes, apprendre à se respecter, à respecter l'autre et à devenir acteur de leur santé.

Contenu

Les interventions ont pour but :

- d'aider les adolescent.e.s à aborder les changements physiques et psychiques liés à la puberté ;
- d'aborder les différents moyens contraceptifs, les situations à risque et les moyens de prévention en matière de sexualité (prévention des IST et du VIH, des grossesses non désirées) ;
- d'identifier les personnes-ressources et les lieux d'écoute, d'information et de soins accessibles au sein même de l'établissement scolaire mais aussi à l'extérieur, dont les CPEF.

Déroulement

Les interventions sont préparées avec les professionnel.le.s du collège et font d'objet d'une information en amont auprès des collégien.ne.s et de leur famille.

Elles se déroulent sur 2 heures, en classe entière ou en demi-classe, au sein du collège ou au sein du CPEF.

Elles sont animées par deux professionnel.le.s des CPEF formé.e.s : un.e infirmier.ère et un.e conseiller.ère conjugal.e et familial.e.

Modalités d'inscription

S'adresser au CPEF le plus proche du collège ou à la Direction de la PMI-Promotion de la santé. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.

Critères de sélection

Aucun

Contacts

Direction PMI-Promotion de la Santé du Conseil départemental du Val-de-Marne

Coordination des CPEF :

Téléphone : 01 43 99 77 81 ou E-mail : def-pmi@valdemarne.fr

PREVENTION DES COMPORTEMENTS A RISQUES : BUS PREVENTION SANTE

CLASSES CIBLÉES : 6^e, 5^e, 4^e et 3^e
PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

Le Bus Prévention Santé se déplace dans tout le département pour aller à la rencontre des jeunes et des familles. Ses actions sont d'informer, partager et promouvoir la santé, en particulier avec les adolescents. Il propose une réflexion sur les comportements qui risquent de mettre en danger la santé ou l'intégrité des personnes.

Contenu

Les actions en milieu scolaire sont programmées à la demande des établissements qui choisissent le thème et le niveau de classe qu'ils souhaitent sensibiliser.

L'implication de l'équipe éducative permet également que les élèves produisent une recherche ou un travail les aidant à s'approprier le sujet choisi. Ils pourront ainsi transmettre à leur tour les informations auprès de leurs camarades.

Déroulement

- Une réunion de préparation est à prévoir avec l'équipe éducative sur le thème sélectionné.
- L'action avec les élèves dure 2 heures.
- Les élèves sont accueillis en demi-classe pendant 1 heure dans le Bus et participent à un débat avec un animateur. Pendant ce temps, l'autre moitié de la classe réalise un travail encadré par les enseignants et l'autre animateur du Bus (souvent au CDI, recherches sur le net, création de slogans, réalisation d'affiches, écriture de textes, de quizz...). Les 2 groupes changent de lieu au bout d'une heure.
- Les associations locales de prévention santé ou d'éducation spécialisée, les CPEF (centres de planification et d'éducation familiale), la Maison de l'adolescent ou les Points-écoute participent aux interventions lorsque c'est possible.
- Des questionnaires pour les élèves sont laissés à l'enseignant avec consignes de les passer dans un délai de 3 semaines et de les transmettre ensuite à l'équipe du Bus.
- Bilan retour de l'intervention avec l'équipe du collège.

Modalités d'inscription

Dès le mois de septembre, par téléphone ou e-mail.

Critères de sélection

Aucun, mais la participation active de l'équipe éducative est prépondérante.

Contacts

Service promotion de la santé de l'adolescent du Conseil départemental du Val-de-Marne
Téléphone : 06 77 80 00 33 - E-mail : bus-sante@valdemarne.fr

MALLETTE DE SENSIBILISATION AU RISQUE AUDITIF

CLASSES CIBLÉES : 5^e

PARTICIPATION FINANCIÈRE : aucune

L'objectif de cette action est de sensibiliser les jeunes au risque lié à l'écoute amplifiée de la musique qui constitue un enjeu majeur pour la prévention en matière de santé et touche la santé environnementale.

Contenu

La mallette KIWI développée par Bruitparif en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) est mise à disposition du Département du Val de Marne pour sensibiliser les collégiens. Elle permet aux élèves de s'autoévaluer selon leurs habitudes d'écoute et de mieux comprendre le son et les risques associés.

Déroulement

La mallette est constituée d'une vingtaine de tablettes, reliées par un routeur wifi, et autant de casques d'écoute. Une prise classique 220 V permet d'alimenter le dispositif. Des supports vidéo sur clé USB complètent l'ensemble apportant des informations utiles à la compréhension des phénomènes acoustiques et des risques pour la santé (physique du son, système auditif, pathologies, protection des oreilles, témoignages).

Une séance dure 2 heures : 30 mn de présentation pour comprendre les phénomènes acoustiques et les risques (diaporama) ; 1h pour l'évaluation (mallette) ; 30 mn pour le bilan (résultats et questions/réponses). Prévoir un ordinateur avec rétroprojecteur.

Les sessions peuvent être adaptées en fonction du public visé et du temps disponible. Elles s'adressent à des groupes de 20 élèves maximum.

La mallette est mise à disposition pendant 2 semaines.

Une séance de prise en main de 2h est à prévoir par l'enseignant qui assure l'animation.

Une décharge parentale est à faire remplir au préalable (questionnaire sur les habitudes d'écoute).

Modalités d'inscription

Inscriptions possibles tout au long de l'année, par mail, auprès de la délégation générale au développement durable du Conseil départemental.

Indiquer le niveau scolaire et le nombre d'élèves formés lors de la restitution de la mallette.

Critères de sélection

Aucun

Contacts

Délégation générale du Développement Durable

Téléphone 01 49 56 86 45 ou E-mail : durable.developpement@valdemarne.fr

Plus d'infos sur <https://www.bruitparif.fr/mallette-kiwi-presentation/>

6

AUTRES DISPOSITIFS DEPARTEMENTAUX

POUR LA REUSSITE DES COLLEGIENS

L'accompagnement à la citoyenneté

- **Le conseil départemental des collégiens** est une instance éducative et citoyenne dont les commissions ont réalisé des ressources éducatives sur la transition écologique, l'égalité fille/garçons, les usages numériques, la restauration scolaire, disponibles au service du projet éducatif.

Les aides financières

- **Le soutien aux actions éducatives et citoyennes (SAEC)** permet de financer les projets des collèves qui contribuent à promouvoir, dans une démarche collective auprès des jeunes et en dehors du temps scolaire, les enjeux d'interculturalité, de citoyenneté, d'accès à la culture, d'usage du numérique, de développement durable.
- **Le soutien aux foyers socio-éducatifs des collèves** vise le développement des activités du foyer.
- **Les aides financières aux associations sportives des collèves** contribuent au développement de la pratique sportive.
- **L'aide financière à la pratique sportive féminine** permet aux jeunes filles de payer moins cher leur cotisation à l'UNSS et vise les incite à pratiquer une activité physique.
- **Les aides aux sections sportives des collèves** servent à financer les déplacements et acquérir du matériel.
- **L'accompagnement au dispositif « Ecole ouverte »** permet de soutenir financièrement les établissements scolaires ouverts pendant les vacances, les mercredis et les samedis, et de faire participer les jeunes à des activités dans l'enceinte de leur école.

En direction des parents

- **Les Espaces-parents** sont des lieux privilégiés destinés à favoriser les échanges entre parents mais aussi avec les enseignants, les équipes de direction et de vie scolaire des établissements.
- **Les ateliers numériques** accompagnent les parents dans l'usage d'Ordival et proposent des lieux d'échange sur les usages du numérique.

Informations relatives aux Points Accueil Ecoute Jeunes et aux associations de préventions spécialisées

- **Les Points Accueil Ecoute Jeune (PAEJ)** s'adressent aux jeunes de 12 à 25 ans, aux parents et aux familles. Il s'agit de lieux d'accueils gratuits et confidentiels qui respectent l'anonymat. Ils ont pour mission d'accueillir, écouter, soutenir et orienter si besoin vers des structures spécialisées. Certains PAEJ mènent aussi des actions collectives dans les établissements scolaires afin de sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques : groupes de paroles, interventions à thèmes sur des sujets concernant la jeunesse (sexualité, violence, racket,

toxicomanie, harcèlement...), actions d'éducation à la santé, permanences psychologiques dans les établissements, etc. La liste des PAEJ est consultable sur La Maison de l'adolescent | valdemarne.fr

- **La prévention spécialisée** construit des passerelles entre les jeunes (12-25 ans) et les structures de droit commun, dont les établissements scolaires. A ce titre, les associations de prévention spécialisée habilitées par le Conseil départemental du Val de Marne sur un certain nombre de communes du territoire, développent un partenariat de proximité avec l'Education Nationale. Ces coopérations avec le milieu scolaire prennent diverses formes : éducateurs présents dans les collèges à la récréation ou aux pauses méridiennes, accueil dans les clubs de prévention des élèves exclus temporairement des établissements, animation d'actions collectives au sein des établissements (groupe de parole, animation de l'outil Cet Autre Que Moi/ En Visage, action de prévention, etc).

Plus de renseignements sur ces actions en contactant le 3994 (coût d'un appel local).



Conseil départemental du Val-de-Marne

Direction de l'éducation et des collèges

Service du Projet éducatif

